



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

écoles d'ingénieurs

Question écrite n° 78305

Texte de la question

Mme Véronique Louwagie attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le budget consacré aux dotations des universités et des écoles d'ingénieurs publiques relevant du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. La conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs a informé qu'une mobilisation des fonds de roulement des établissements serait envisagée et que les dotations des établissements seraient diminuées et définies en fonction du niveau des fonds de roulement des établissements. Les universités et écoles publiques relevant du MENESR ne comprennent pas cette démarche. L'école nationale supérieure d'ingénieurs de Caen (ENSICAEN) indique que « la politique d'amortissement mise en place, qui dans un premier temps, s'est traduite par une contrainte budgétaire importante en termes de dépenses, se poursuit aujourd'hui par la nécessité de renforcer les investissements dont l'établissement a un réel besoin pour répondre à de nombreux projets structurants notamment comme l'agenda d'accessibilité programmé ou les contrats de projet État-région qui viennent de connaître une baisse sans précédent ». Face à cette situation, elle souhaite connaître les intentions du Gouvernement.

Données clés

Auteur : [Mme Véronique Louwagie](#)

Circonscription : Orne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 78305

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 avril 2015](#), page 2959

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)